



COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION D'INFORMATION DU 5 MAI 2020 A 17h00 CONCERNANT LE COVID-19

Participants à la réunion d'information organisée par M. Jean-Jacques GUILLET, Maire :

Maires adjoints délégataires dans des domaines liés aux mesures prises durant la période de d'état d'urgence sanitaire :

- M. LIEVRE, 1er maire adjoint délégué notamment aux ressources humaines
- Mme TILLY, 4ème maire adjointe déléguée à la famille, à la petite enfance, aux personnes âgées et à la solidarité intergénérationnelle
- M. PANISSAL, 5ème maire adjoint délégué au logement, à la vie locale et aux élections
- M. BISSON, 7ème maire adjoint délégué à l'ordre public, aux infrastructures publiques, au développement économique, à l'emploi et à l'économie numérique - Très haut débit
- Mme LE VAVASSEUR, 8ème maire adjointe déléguée à l'éducation et aux accueils périscolaires et de loisirs
- M. BES, 9ème maire adjoint délégué à la jeunesse, au sport et à la prévention jeunesse

Un représentant désigné de chaque groupe de l'opposition :

- M. BESANCON, Groupe « Agir Ensemble »
- M. TARDIEU, Groupe « Chaville pour Vous »
- Mme COUTEAUX, Groupe « Chaville à Gauche »

Directrice de cabinet et membres de l'administration municipale :

- Mme DUTAILLY, Directrice de cabinet
- Mme BAUMGARTNER, Directeur général des services
- Mme CHAMLEY, Directrice de la communication
- M. CUNY, Directeur du CCAS
- M. BRUN, Directeur adjoint des systèmes d'information
- Mme DANGAIX, Directrice du Pôle Juridique et Citoyenneté

Comme cela avait été annoncé lors de la réunion du 14 avril, cette seconde réunion a pour objectif de tenir informés les élus des actions menées ou en cours pour engager la phase de déconfinement.

- **Masques :**

Les masques ont été commandés début avril. Ils sont en cours d'acheminement et devraient arriver mardi 6 mai. Ils seront mis en sachets pour une livraison en porte à porte les 9 et 10 mai et seront donnés pour la famille (sur la base du livret de famille).

Une deuxième distribution aura lieu les 16 et 17 mai par boitage et une troisième distribution pourra être faite fin mai/début juin. Cela devrait permettre aux habitants d'être parés en nombre suffisant pour les prochaines semaines. Nous attendons aussi des masques du Département des Hauts de Seine.

Pour répondre à la question de Monique Couteaux, la présentation du livret de famille ne sera pas obligatoire. Les enfants de moins de trois ans n'auront pas de masque, ni en maternelle. Il n'y a pas d'exigence pour les enfants en classe élémentaire mais si les familles le souhaitent, ils en recevront un.

Nicolas Tardieu demande s'ils seront livrés avec un mode d'emploi car il observe souvent une manipulation inadéquate de ces protections. Le Maire confirme qu'il y aura bien un mode d'emploi (qui figure d'ailleurs sur le site de la ville).

Armelle Tilly témoigne de la satisfaction des personnes âgées qui ont été contentes de les recevoir à leur domicile.

- **Pistes cyclables :**

Cette demande a reçu un accueil favorable de la part de Région et du Conseil départemental. Il s'agit d'une demande légitime car on prévoit une intensification des circulations à vélo. Le Maire a co-signé avec Grégoire de la Roncière, Maire de Sèvres, un courrier adressé au Département. La Région appuie cette initiative avec une somme importante de 300 M€ pour la mise en place d'un plan provisoire à l'échelle régionale qui pourra être aménagé par la suite.

Dans les Hauts de Seine, 80km cyclables seront aménagés et notamment la RD 910. Une piste cyclable provisoire sera en premier lieu aménagée du Pont de Sèvres au rond-point situé à proximité de la Mairie de Sèvres. Le tronçon allant jusqu'à Chaville sera aménagé début juin. Techniquement, il était impossible de réaliser ces travaux avant le 11 mai.

Armelle Tilly précise qu'il s'agit d'un gros chantier pour le Département des Hauts-de-Seine. Les D920 et D910 pour aménager des pistes cyclables apaisées avec une sécurité maximale. Réduire la vitesse et l'importance de la circulation prend du temps.

Nicolas Tardieu interroge sur le projet de la ville à vélo. Celui-ci a été transmis au Département. On est sur la bonne voie. Toutefois, la demande pour le vélo-école demande à être étudiée car il y a un problème d'infrastructures.

Fin mai, trois semaines de travaux sont prévues sur les deux routes du Pavé de Meudon et des Bois Blancs. Ces travaux ne devraient pas poser de problème du fait de la circulation réduite.

- **Réunion avec le Préfet des Hauts de Seine :**

Ce lundi 5 mai s'est tenue une réunion en visio-conférence une réunion entre les Maires de GPSO et le Préfet. Il est essentiel de réussir cette étape du déconfinement. Plusieurs points ont été abordés : marché, parcs et jardins, écoles, crèches,

- **Le marché :**

Il va rouvrir mardi 12 mai au matin. Pour rappel, le Préfet avait refusé à deux reprises la réouverture du marché. A présent, la doctrine de l'Etat a changé et il appartient à la ville de décider.

Jacques Bisson explique qu'un aménagement a été prévu à l'intérieur, favorisant une déambulation piétonne à sens unique. Des vitres en plexi et un système de protection en film plastique est prévu. Un marquage au sol tous les 1,5 mètres sera mis en place d'ici la fin de la semaine. Comme au Monoprix, il sera demandé aux clients de se laver les mains au gel hydro-alcoolique à l'entrée. C'est plus complexe pour l'extérieur mais des mesures de distanciation et les gestes barrières seront respectés.

La ville recense actuellement les commerçants qui rouvriraient le mardi et deux qui ne rouvriraient que le samedi.

Pour répondre à Hervé Lièvre, le port du masque sera obligatoire, comme dans tous les commerces. Eventuellement, un petit stock sera donné aux commerçants pour les clients non pourvus de leur masque.

Les arrêtés d'interdiction pris pour la Place du Marché, le Parvis de l'Atrium et la Place de l'Eglise sont abrogés à la fin du confinement.

- **Parcs et jardins, forêt :**

Ils seront toujours interdits dans les zones classées rouges. Le parc de l'hôtel de ville restera interdit bien que l'accès à la mairie soit possible à compter du lundi 11 mai. Un filtrage est prévu.

Les arbitrages sont en cours pour la forêt et pour le domaine de Saint Cloud dont la traversée faciliterait grandement la vie des cyclistes. Finalement, il y aura peu de différences entre les départements classés en rouge et en vert.

- **Transports :**

A compter du 11 mai, les lignes L et U fonctionneront à nouveau car les travaux ont continué durant la période de confinement.

On ne sait pas encore s'il y aura un afflux important de voyageurs dans les gares, nécessitant éventuellement une régulation des flux. Ce point a été vu avec la Police nationale et les ASVP de GPSO de façon à ce que cela puisse être régulé si nécessaire.

- **Rentrée des écoles et des crèches :**

Plusieurs réunions se sont tenues avec les inspectrice de l'Education nationale, les parents d'élèves, le Préfet et la directrice académique. Un document de 53 pages précise les aspects sanitaires à prendre en compte. Toutefois, ce document n'est pas normatif et reste à adapter selon la nature des écoles.

L'objectif est d'avoir la situation sanitaire la plus parfaite possible.

La rentrée interviendra le jeudi 14 et non le lundi 11. En effet, les 11 et 12 sont réservés pour la rentrée des enseignants, la préparation des classes, l'aménagement des déambulations et la sécurisation.

Les enfants auront donc cours durant 2 jours la première semaine et deux jours la semaine suivante puisqu'elle comporte le pont de l'Ascension. D'ici le 25 mai, il n'y aura donc que 4 jours de classe.

La ville a effectué un mini-sondage auprès des parents pour estimer le nombre d'enfants qui serait de retour en classe. Nous pensons que près de 60% pourraient le souhaiter (pour information, A Meudon, 70% de parents souhaitent le retour de leur enfant à l'école contre 60% à Boulogne). Par ailleurs, la priorité doit être donnée aux enfants de personnels soignants, des forces de l'ordre et des enseignants. Il faudra aussi que tous les enfants des familles volontaires puissent bénéficier de l'école. Il sera important aussi de tenir compte des familles monoparentales et des familles où les deux parents doivent absolument travailler.

Les classes devront accueillir moins de 15 élèves. Si les élèves sont plus nombreux, il faudra instaurer un système de rotations.

Le travail de la ville sera d'assurer l'hygiène et la propreté ainsi que la capacité d'accueil des locaux dans de bonnes conditions.

Le périscolaire va travailler de façon différente d'aujourd'hui pour se positionner en soutien de l'Education nationale. La DDCS n'autorise pas pour l'instant la réouverture des mercredis et des vacances scolaires.

Actuellement, les Atsem assurent un nettoyage intensif des écoles et appliquent le même protocole sanitaire qu'à Meudon.

Monique Couteaux observe que s'il y a plus d'enfants que de places, il appartiendra à l'Education Nationale de donner la priorité à tel ou tel enfant.

Elle demande aussi comment la rentrée des classes maternelles est prévue.

Réponse : Les maternelles rentreront de façon particulière. Il est possible que l'on fasse d'abord revenir les enfants des grandes sections et plus tard ceux des petites sections.

L'accès aux écoles doit être aussi géré en installant des cheminements pour limiter les bousculades.

Nicolas Tardieu évoque la possibilité d'une arrivée des enfants par ordre alphabétique pour éviter la cohue du matin.

Bérengère Le Vasseur explique qu'il y aura bien des horaires d'arrivée différents de façon à peser le moins possible sur l'état du trafic. Elle souligne le sentiment de responsabilité générale qu'elle rencontre auprès des parents. Une communication va être faite aux parents qui travaillent de façon à leur fournir une attestation scolaire pour leurs employeurs et pour les utilisateurs des transports scolaires.

- **Crèches :**

Les groupes devront être constitués de moins de 10 enfants. Le fonctionnement des crèches est calé sur l'Education nationale avec toutefois une difficulté supplémentaire liée à l'âge des enfants. Les règles de distanciation sociale sont moins faciles à comprendre. Le principe est le même : éviter les rassemblements à l'entrée des crèches en organisant l'arrivée des enfants,

mise en place de sas d'accueil car les parents ne pénètrent plus à l'intérieur des locaux. Le paiement des crèches a été aménagé en cas de non-retour de l'enfant. L'accent est mis sur le nettoyage des mains, l'hygiène, l'aération des locaux, la désinfection.

L'organisation du travail du personnel des crèches a été revue. Les agents effectueront une journée continue de dix heures par jour (08h00/18h00 au lieu de 07h30/17/30). La réouverture interviendra comme dans les écoles les 14 et 15 mai (rentrée du personnel les 11 et 12 mai).

Enfin, le Maire a contacté la direction de l'école Saint Thomas qui adapte la même logique dans son école.

- **Sports :**

Michel Bes explique que le 11 mai, un certain nombre d'équipements sportifs pourront être utilisés. Mais l'interdiction de la pratique de sports collectifs et de contacts reste interdite.

Il y aura vraisemblablement adaptation des sports aux exigences sanitaires actuelles.

La pratique sportive est actuellement étudiée au niveau national, en lien avec les fédérations sportives.

En revanche, les clubs sont confrontés à un problème économique. Des solutions seront à trouver, comme par exemple pour le karaté pour lequel une solution est sur le point d'aboutir. Début juin, il devrait y avoir une réunion avec les associations sportives. Il y a une forte attente mais qui hélas, dans le contexte actuel, ne pourra pas être satisfaite à 100%.

Nicolas Tardieu demande si la ville a été sollicitée par des associations qui n'auraient pas supporté leur fermeture. Il explique qu'à la MJC, les gens n'ont pas forcément envie de se réinscrire car il n'y aura pas de remboursement. Le risque est donc que les associations ne fassent pas le plein à la rentrée prochaine.

Réponse : Il faudra voir ce qui peut être fait avec les fédérations et le Conseil départemental des Hauts de Seine. La commune agira aussi pour faire en sorte que les associations puissent redémarrer à la rentrée.

Ainsi, le Forum des associations pourrait être maintenu à la rentrée, mais étalé sur deux jours de façon à répartir les flux.

Michel Bes voit comment maintenir le sport en pratique. Il faut réfléchir et prévoir des animations à la place sur les installations de la ville. Mais aujourd'hui, il rappelle qu'il est impossible d'anticiper car les communes et les associations sportives sont en attente des instructions de l'Etat et des fédérations.

Monique Couteaux indique que les associations d'entraide n'ont pas eu la collecte du printemps et qu'elles ne disposent pas de produits en nombre suffisants, notamment pour l'épicerie sociale.

Le Maire informe que les subventions ont été augmentées pour le Secours populaire et la Conférence Saint Vincent. Par ailleurs, Biocoop leur donne régulièrement des légumes et la

ville est intervenue auprès de certaines enseignes pour qu'ils puissent recevoir des dons et bénéficier de réductions. Ainsi, Monoprix accorde 10% de remise.

Il explique qu'en Ile de France, un travail est mené avec par plateforme pour redistribuer les invendus de Rungis aux associations.

Armelle Tilly indique que les associations devraient rester ouvertes en juillet et août de façon à continuer à accompagner les familles notamment dans la préparation de leurs dossiers de demandes d'aides légales. Par ailleurs, le Conseil départemental et l'Etat interviennent aussi sur l'aide aux personnes précarisées par cette crise. Pour pallier les effets du Covid19 sur l'économie, 80 millions vont être distribués par le CD92 dont 18 M€ pour la prime d'activité, 12 M€ pour le soutien aux entreprises, 2 M€ pour les avances de trésorerie, 16 M€ pour soutenir les communes...

Le Maire précise que des dispositifs importants de soutien à l'activité économique ont été mis en place par la Région, le Département et par GPSO. Par exemple, les commerces qui n'auront pas ouvert pendant deux mois pourront bénéficier d'une aide à la reprise économique.

Monique Couteaux demande des informations sur le CCAS : y a-t-il eu augmentation des demandes d'aides ? Serait-il possible d'informer les administrateurs ou d'organiser une réunion ?

- **Réouverture de la Mairie :**

Durant la période de confinement, le télétravail a bien fonctionné ne posant aucun problème majeur.

Le travail reprend peu à peu en présentiel, tout en maintenant une partie des agents en télétravail. Au cours des semaines qui viennent, les effectifs présents seront encore faibles mais tout est fait pour que cela fonctionne bien.

17 agents ont été malades.

Durant la période de confinement, le service Etat civil a enregistré 43 naissances et 6 reconnaissances de paternité, 14 actes de décès et 10 transcriptions (donc 24 décès en tout). 11 décès proviennent de la Villa Beausoleil dont 8 ont été diagnostiqués atteints du Covid19. Même si ce nombre est regrettable, cela reste peu.

Le centre Covid19 fonctionne toujours et continuera de fonctionner tous les après-midi pendant plusieurs semaines. Les Hauts de Seine comptent 18 autres centres. Les tests sérologiques seront prochainement possibles à Chaville. Ces tests sont au point depuis quelques jours et doivent être industrialisés d'ici une semaine.

Le Maire souhaite rendre hommage au laboratoire de Chaville pour son travail au centre Covid 19. Il accueille actuellement en moyenne 5 patients par jour en consultation mais on s'attend à une augmentation après le déconfinement.

- **SSIAD :**

Le service travaille toujours 7 jours sur 7 et selon la même amplitude horaire. Il a réalisé un travail remarquable et a gardé la même activité même lorsque 4 de ses agents, malades, ; ont dû être arrêtés.

Le portage des repas a connu une augmentation et est passé à 56 bénéficiaires (contre 34 avant le confinement). En revanche, il n'y a pas eu d'augmentation du nombre d'abonnés à la téléassistance.

Armelle Tilly précise que des ateliers numériques ont été mis en place en lien avec la ville de Viroflay. La Ruche a aussi apporté son aide.

Les agents municipaux et les élus concernés par la question du handicap et du grand âge ont été mobilisés pour garder le lien avec les personnes âgées et s'assurer qu'elles ne manquaient de rien durant le confinement.

A présent les horaires du service sénior reprennent.

Nicolas Tardieu insiste sur le fait qu'il est nécessaire de dépolitiser les actions menées durant cette crise. Il regrette que tous les élus n'aient pas été sollicités pour appeler les séniors et trouve déplaisant de constater que certains dons de masques n'étaient pas du tout désintéressés alors que la crise invitait plutôt à une action unie des élus.

Le Maire demande aux élus s'ils ont des questions ou souhaitent évoquer un point particulier.

Nicolas Tardieu s'inquiète de l'évolution de la situation économique et d'une éventuelle augmentation du chômage.

Thierry Besançon interroge le Maire sur la façon dont les cérémonies patriotiques du 8 mai seront organisées et sur la présence des élus de l'opposition. Le Maire indique qu'il répondra aux responsables des trois groupes politiques d'opposition et que, conformément à ses habitudes, les directives de l'Etat seront appliquées.

En l'absence d'autres questions, la réunion s'achève.